



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-23-0934 du 29/06/2023

Arrêté du 26 juin 2023

ARRÊTÉ PORTANT NOMINATION, PROMOTION ET AFFECTATION D'ADMINISTRATRICES DES FINANCES PUBLIQUES

Délégation encadrement supérieur et Talents

RÉSUMÉ

Cet arrêté porte nomination, promotion et affectation d'administratrices des Finances publiques.

Date d'application : Deuxième semestre 2023

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT NOMINATION, PROMOTION ET AFFECTATION D'ADMINISTRATRICES DES FINANCES PUBLIQUES......3

PARTIE 1: ARRÊTÉ PORTANT NOMINATION, PROMOTION ET AFFECTATION D'ADMINISTRATRICES DES FINANCES PUBLIQUES





Liberté Égalité Fraternité

ARRÊTÉ

portant nomination, promotion et affectation d'administratrices des Finances publiques

LE MINISTRE DÉLÉGUÉ AUPRÈS DU MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA SOUVERAINETÉ INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE, EN CHARGE DES COMPTES PUBLICS

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2009-208 du 20 février 2009 modifié relatif au statut particulier des administrateurs des Finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la Direction générale des Finances publiques ;

Vu l'arrêté du 20 décembre 2019 modifié portant organisation de la Direction générale des Finances publiques ;

Vu la demande des intéressés.

ARRÊTE:

Article premier

Mme Stéphanie DACHARY-MLENECK administratrice des Finances publiques adjointe, 6ème échelon, affectée dans les services centraux de la Direction générale des Finances publiques, est promue administratrice des Finances publiques, classée au 3ème échelon de ce grade (indice brut 1027), et affectée dans les services centraux de la Direction générale des Finances, en qualité de cheffe du bureau 2FCE-2B, à compter du 1er juillet 2023.

Article 2

Mme Valérie-Laure SICARD, administratrice des Finances publiques adjointe, 5^èm^e échelon, affectée dans le département de Paris, est promue administratrice des Finances publiques, classée au 3^{ème} échelon de ce grade (indice brut 1027), et affectée dans les services centraux de la Direction générale des Finances, en qualité de cheffe du bureau Affectation, mobilité et carrière des A+ et A, à compter du 1er juillet 2023.

Article 3

Mme Nora KAABECHE, administratrice des Finances publiques adjointe, 4ème échelon, affectée dans les services centraux de la Direction générale des Finances publiques, est promue administratrice des Finances publiques, classée au 2ème échelon de ce grade (indice brut 959), et affectée dans le département de Seine-Saint-Denis, à compter du 1er septembre 2023.

Article 4

Mme Delphine MAREKOVIC, attachée principale d'administration de l'État 8^{eme} échelon, détachée dans l'emploi de conseillère d'administration de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables, est nommée et titularisée dans le grade d'administratrice des Finances publiques en application du 3° de l'article 12 du décret n° 2009-208 du 20 février 2009 susvisé, classée au 3^{ème} échelon de ce grade (indice brut 1027), et affectée dans les services centraux de la Direction générale des Finances, en qualité de cheffe du bureau DIE-3B, à compter du 1^{er} septembre 2023.

Article 5

Les intéressées disposent d'un délai de deux mois, dans les conditions fixées aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du code de justice administrative pour contester cette décision devant la juridiction administrative compétente, qui peut être saisie par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet <u>www.telerecours.fr</u>.

Article 6

Le directeur général des Finances publiques est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel des Finances publiques, section Ressources Humaines et Organisation.

FAIT À PARIS, LE 26 JUIN 2023

POUR LE MINISTRE DÉLÉGUÉ AUPRÈS DU MINISTRE
DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE EN CHARGE
DES COMPTES PUBLICS ET PAR DÉLÉGATION
L'ADMINISTRATRICE DE L'ÉTAT DU 2^{èME} GRADE
DÉLÉGUÉE ENCADREMENT SUPÉRIEUR ET TALENTS,

VÉRONIQUE BONCHE-ALQUIER

BOFiP

Direction générale des Finances publiques

Directeur de publication : Jérôme Fournel ISSN 2268-0756